



A l'attention des Président(e)s et Trésorier(e)s des Clubs, des Comités départementaux et des ligues « employeurs »

Madame la Présidente, Monsieur le Président, Madame la Trésorière, Monsieur le Trésorier,

Par delà la bonne gestion financière de nos associations, qui reste au cœur de nos préoccupations, les contraintes légales et environnementales qui s'imposent à nos structures sont de plus en plus importantes et complexes.

C'est ainsi, par exemple qu'une loi datant de Juillet 2000 (dont le décret d'application n'a été publié qu'en mai 2005) nous oblige désormais à fournir un compte de résultat par action subventionnée, dispositif qui se met en place.

En outre, les Collectivités Territoriales demandent de plus en plus les bilans et comptes de résultat dans le cadre de l'attribution de leurs subventions.

En tant que dirigeant de votre structure, vous manquez peut-être des éléments qui vous permettraient d'être « à l'aise » dans vos missions et vos actions. C'est pourquoi la Branche Dirigeants et la Branche « formation des salariés non techniques » de la FFTT a décidé de mettre en place un cycle de perfectionnement à la gestion financière.

Ce cycle est principalement destiné aux dirigeants (Président et/ou Trésorier) et aux comptables (salariés) quelque soit le niveau et qui souhaitent apprendre, échanger et partager leurs expériences et savoir faire.

Le Cycle se déroulera sur 4 jours = les 13 et 14 novembre 2010 et les 18 et 19 décembre 2010, au siège de la FFTT (Paris 13).

Il abordera les thèmes suivants :

- . Les associations pongistes et leur environnement
- . Le budget prévisionnel

- . Le tableau de bord
- . La comptabilité analytique
- . L'analyse des comptes annuels
- . La présentation des comptes en assemblée générale
- . La demande de subvention

A l'issue de ce cycle, basé sur des apports théoriques, des mises en situations et des échanges d'expériences, chacun aura la possibilité d'établir les comptes annuels de sa structure en respectant au mieux les obligations et contraintes imposés par notre environnement.

Le coût d'inscription est de 305 €, dont 205 € de frais administratifs et pédagogiques et 100 € de frais de restauration et d'hébergement (pour 2 nuits d'hôtel et 6 repas : 13/11 midi et soir, 14/11 midi, 18/12 midi et soir, 19/12 midi).

Les autres frais (nuitées supplémentaires, frais de déplacements...) restent à la charge des participants.

Nous vous rappelons que les frais administratifs et pédagogiques peuvent être pris en charge au titre des Agefos, ou au titre des différents dispositifs mis en place par la DRDJS et/ou le Conseil Régional dont vous dépendez, selon les conditions propres à chaque organisme.

Pour les salariés, le cycle peut s'inscrire dans le cadre du DIF (Droit individuel à la Formation).

Si vous êtes intéressé pour participer, merci de nous retourner le bulletin d'inscription ci-joint dûment rempli, **la date limite d'inscription étant fixée au 29 octobre 2010.**

Pour tout renseignement et/ou précision complémentaire, n'hésitez pas à vous adresser à Adrien DODU (Coordonnateur du cycle) - adrien-dodu@wanadoo.fr ou au 06 13 42 56 15 ou à Estelle LONDICHE (Chargée des formations à la FFTT) – estelle.londiche@fftt.com ou au 01 53 94 50 29 (Inscriptions et prises en charge).

Vous trouverez également ci-joint un extrait de France TT Mag dans lequel il est présenté cette formation.

Espérant que ce cycle vous intéressera, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Madame la Trésorière, Monsieur le Trésorier, en l'expression de nos sincères salutations

Emmanuelle COUBAT

**Présidente de la Commission
Fédérale de Formation**

Jean-Pierre ESPIEU

**Responsable de la Branche
Dirigeant FFTT**



**Formation continue Dirigeants et Salariés
« Cycle Gestion budgétaire et financière « employeurs » »**

**Du 13 au 14 novembre 2010 et du 18 au 19 décembre 2010
au siège de la FFTT**

Bulletin d'inscription

STAGIAIRE

Club, Comité ou Ligue :

Numéro de club, comité ou ligue :

NOM : Prénom :

Tél. portable : Courriel :

Adresse :

Numéro de licence :

Statut

Salarié → Fonction :

Demandeur d'emploi inscrit à l'ANPE

Travailleur indépendant

Bénévole → Fonction :

Je participe aux journées du :

13 et 14 novembre 2010

18 et 19 décembre 2010

Choisir la formule souhaitée :

En pension complète

En externe

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Autofinancement

Financement par l'employeur ou l'association support

Nom : Responsable :

Adresse :

Participation d'un OPCA

Autre :

NB : Les frais de déplacement ne sont pas remboursés

**Merci de retourner ce bulletin dûment rempli accompagné d'un chèque de 305 €
(ou 205 € en « externe »), par courrier avant le 29 octobre 2010 à :**

**Fédération Française de Tennis de Table
Institut Fédéral de l'Emploi et de la Formation,
3 – rue Dieudonné Costes – BP 40348
75625 PARIS Cedex 13**